



LES PRAIRIES PERMANENTES : NOTRE AVENIR EN HERBE

Massif des Vosges – 15 sept. 2021 – Meisenthal

Titre : Une nouvelle filière pour un foin à haute valeur environnementale



Anne VIVIER





Création d'une filière de vente pour un foin à haute valeur environnementale du Parc Naturel Régional de Lorraine

En partenariat avec



Les prairies remarquables du Parc naturel régional de Lorraine

- Présence d'une grande diversité de fleurs, d'insectes et des oiseaux nichant dans les prairies
- Des espèces rares et/ou protégées



- > 2700 ha de prairies remarquables
- > 10 % de la surface en prairie du Parc
- > Milieux en régression

Certaines prairies classées
Espaces naturels sensibles du
Département 54 ou / et Natura
2000



Comment les préserver ?

- Par des pratiques agricoles « extensives » : absence ou faible fertilisation, fauche tardive

- Ayant pour effet des rendements faibles

- Compensation du manque à gagner par : des Mesures Agro-Environnementales

- Ou une valorisation économique vers de nouveaux débouchés



Développement d'une filière de valorisation du foin dans les parcs zoologiques, la filière équine et les animaleries



- Appel à projet lancé par le Parc auprès d'exploitants de prairies remarquables autour de la forêt de la Reine (Meurthe et Moselle et Meuse). Des praires classées ENS ou/et en Natura 2000)

Soutien financier de l' Agence de l'eau Rhin-Meuse et du Conseil départemental 54

Accompagnement du Parc naturel régional de Lorraine pour le développement de la filière de valorisation du foin

2015 : Une étude sur les propriétés nutritionnelles du foin des prairies remarquables du foin pour les différents groupes d'animaux (grands herbivores, chevaux, rongeurs)

Objectif 1 : connaître les propriétés des espèces :

- Les plantes à intérêt (ex : lotier, trèfle, dactyle...)
- Les plantes indésirables (ex : houlque laineuse...)
- Les plantes toxiques (ex : colchique)

Objectif 2 : Evaluer l'abondance

Objectif 3 : Qualifier ou disqualifier les prairies

2018 : Une étude sur l'alimentation en foin des grands herbivores des zoos d'un point de vue nutritionnel et toxicologique :

Approfondissement des connaissances sur les propriétés des plantes. Enquête auprès de 30 zoos (en France et en Allemagne)

Etudes de marché

► 2015 :

***Une enquête auprès des responsables de zoos et d'animaleries**

***Une étude de marché :**

18 animaleries rencontrées et un sondage réalisé auprès de 150 clients

d'animaleries

***Une enquête auprès de divers acteurs de la filière équine**

Résultats

- **La qualité du foin** correspond aux attentes des trois débouchés

Des zoos :

- intéressés par un foin riche en espèces et fauché tardivement
- Et pour s'engager au côté du PNR de Lorraine dans la conservation de la biodiversité régionale

- **Des animaleries** en attente d'un foin **local** et riche en saveurs pour les petits animaux de compagnie

Un éléphant consomme 100 kg de foin /jour

Un lapin de compagnie : 30 g/jour

Et des chevaux : un foin riche en espèces et fauché tardivement

Potentiel de commercialisation au niveau régional pour lancer la filière



Animaleries: 20 tonnes



Parc zoologique: 240 tonnes

260 TONNES

= 80 ha de prairies



La filière équine : Une valorisation possible mais pas immédiate

Lancement de la filière pour deux débouchés



Association rassemblant 10 agriculteurs

Vente de bottes carrées de 300 kg pour les zoos

• Vente de sachet d'1 kg dans les animalerie



Accompagnement pour l'organisation de la filière

- **Organisation de la production avec les 10 agriculteurs**

- Définition de la quantité de foin disponible par agriculteur, de la qualité et des dates de récolte

- Engagement dans un cahier des charges garantissant le respect de pratiques agricoles . Convention + contrôle assuré par le Parc

- Organisation de l'ensachage manuel, du conditionnement, du stockage, des modes de livraison

- Analyse des coûts de production

- Analyse de la rentabilité (en partenariat avec la Chambre d'agriculture)

- Expérimentation de ventes en animalerie

Lancement de la commercialisation

Création d'une marque et de documents de promotion



Un étiquetage « attractif » pour la vente en animaleries

recto

La penle des foins

Foin des prairies
NATURELLES
de Lorraine - **Bio**

SANS PESTICIDE

MIS EN SACHET À LA FERME

1KG 30L

La penle des foins Bio

Nos agriculteurs s'engagent dans la préservation de l'environnement !

Le Parc Naturel Régional de Lorraine protège les prairies remarquables de Lorraine. Ce sont des prairies naturelles, riche d'une faune et d'une flore, dont certaines espèces sont en voie de disparition.

Une association d'agriculteurs, soucieux de préserver ce patrimoine, s'est engagée pour préserver ces espaces naturels, en effectuant un fauchage tardif, pour permettre à la faune et à la flore de se reproduire.

En achetant ce foin vous participez à la promotion du développement durable et à la sauvegarde des plantes et espèces rares ou protégées !

Une alimentation de qualité pour tous les rongeurs

- Foin de qualité supérieure, sans pesticide, sans semence ajoutée.
- Naturel, goûteux, composé d'une grande diversité végétale, ce foin fera le bonheur de votre petit rongeur tout en répondant à ses besoins nutritionnels quotidiens !

Produit par les agriculteurs de l'Association des Prairies Romarques de Lorraine
Place de l'Eglise - 54200 Andilly - www.laperledesfoins.business.site

- A conserver au sec, à l'abri de l'humidité et de la lumière -
Fabriqué en France.

1KG 30L

3 769231 410001

FRON BIO - Produit issu de l'agriculture biologique certifié par Ecocert SAS-F 336000 13de Bourdein - Calcair des charges
- Aliments pour animaux de compagnie - homologué le 16/02/2004 - EOCERT FR-BIO-01

verso

Organisation actuelle de l'association

Production de foin : 10 agriculteurs

Prospection commerciale, suivi des commandes

et organisation des livraisons : 1 salariée recrutée décembre 2020 :

Poste aidé pendant 2 ans dans le cadre d'un financement AMI filières

Ensachage : 1 équipe de 4 personnes en insertion professionnelle
encadré par 1 chef d'équipe

Gestion administrative et financière : 2 agriculteurs (Président et
trésorier de l'association) et 1 cabinet comptable

Septembre 2021 : Point sur les ventes en animalerie et le positionnement marketing

- vente de 14000 sacs/an dans les animaleries du Grand Est.
- Succès du produit auprès des propriétaires des petits animaux de compagnie pour les produits locaux
- Certification bio obtenue en janvier 2020 pour capter une nouvelle clientèle

Projets

Objectifs : Consolider l'activité, augmenter la surface prairies remarquables valorisées par cette filière, sensibiliser le public

⇒ augmenter les ventes dans les animaleries et étudier les potentialités de la filière équine pour doubler les surfaces de prairies remarquables valorisées

⇒ Acquisition d'une ensacheuse automatique pour améliorer la rentabilité du débouché des animaleries.

Conception et fabrication en partenariat avec 2 établissements scolaires lorrains (lycée Louis Vincent de Metz et CFA de Maxéville). Aide financière dans le cadre de l'AMI Filières

⇒ Mener des actions de sensibilisation vers le grand public : au sein du zoo d'Amnéville, dans les animaleries, dans des manifestations et accueil de groupes au sein des prairies remarquables en partenariat avec le Parc naturel régional de Lorraine

Les atouts de la « filière foin » pour les agriculteurs

- Une valorisation économique du foin qui compense le manque à gagner résultant du respect du cahier des charges de la gestion des prairies remarquables
- Une contribution à la préservation de milieux naturels qui régressent en Lorraine
- Une activité de diversification qui offre un complément de revenu
- Un projet collectif qui permet :
 - d'engager des surfaces de prairies variables d'un agriculteur à l'autre (de 2 à 25 ha)
 - de sécuriser l'approvisionnement des clients
 - de construire une démarche qualité partagée (certification des prairies remarquables et contrôle par le Parc, analyse qualité fourragère annuelle des prairies, certification bio)
 - de partager tant sur le plan économique que sur le plan de la gestion des ressources humaines le recrutement d'un commercial et le développement de l'activité

- Merci pour votre attention

Les potentialités de la filière équine

Une valorisation possible mais pas immédiate

- De nombreux acteurs avec des pratiques d'approvisionnement multiples
- Pour des questions de commodité, les granulés dominant dans l'alimentation des chevaux. Il faut revaloriser le foin par des actions de sensibilisation
- De multiples fournisseurs à proximité
- Une certaine demande sur les petites bottes entraînant un coût et de la manutention
- Ecuries de courses en attente d'un foin qui ne correspond pas aux prairies remarquables
- Une valorisation possible mais à un prix moins élevé que les autres débouchés auprès de propriétaires de chevaux prêts à payer un foin « haut de gamme »



LES PRAIRIES PERMANENTES : NOTRE AVENIR EN HERBE

Massif des Vosges – 15 sept. 2021 – Meisenthal

Partagez le goût des prairies avec des éleveurs engagés

Anne VIVIER



Démarche de valorisation de la viande bovine « Valeur Parc naturel régional »

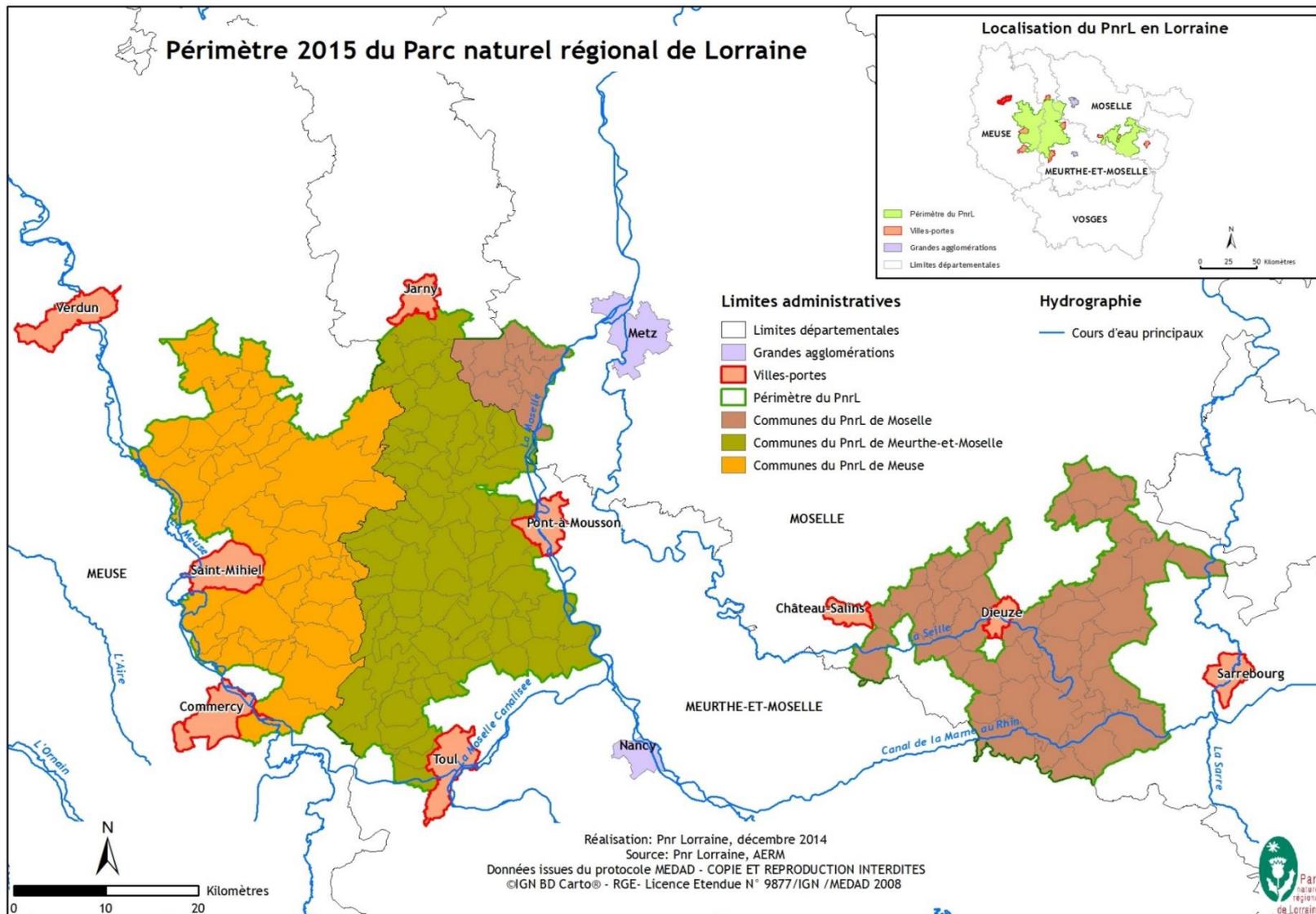


Un projet soutenu par

:



Le périmètre du Parc naturel régional de Lorraine



Pourquoi le Parc développe un projet de valorisation de la viande bovine ?

- Pour soutenir l'élevage
- Maintenir les prairies
- Préserver la biodiversité et les paysages
- Contribuer à la préservation de la qualité de l'eau
- Apporter une plus-value aux produits
- Appuyer la création de nouveaux débouchés

Utilisation de la Marque

« Valeurs Parc naturel régional » comme outil de développement économique



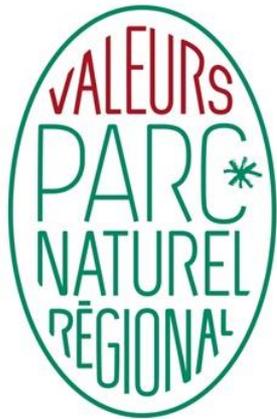
1. C'est une marque collective « protégée », propriété du Ministère en charge de l'écologie, dont l'usage est délégué aux Parcs

2. Les Parcs régionaux l'attribuent aux acteurs de leur territoire qui adhèrent à ses valeurs

**PARC NATUREL RÉGIONAL
DE LORRAINE**

Utilisation de la Marque

« Valeurs Parc naturel régional » comme outil de promotion et de développement économique



Engagés ensemble
pour le respect de la nature
l'épanouissement de l'Homme
et l'avenir de nos régions

NOS VALEURS SONT VOS VALEURS

Les 3 valeurs de la Marque :

***L'appartenance au territoire**

***Un environnement préservé et valorisé**

***Une dimension humaine et sociale**

Elaboration du référentiel (= cahier des charges) pour la viande bovine

33 critères d'évaluation de l'entreprise

Valeur : Appartenance au territoire

- Lien du produit avec le territoire

Exemples de critères :

- *Le siège social et les surfaces agricoles (85%) sont situées dans le Parc régional
- *Lieu de naissance ou/et d'élevage des animaux dans le territoire du Parc

Valeur : Un environnement préservé

Les modes de production respectent l'environnement :

Ex : Pratiques d'élevage favorables au territoire (**obligation du maintien des prairies**)

Ex : Préservation des milieux naturels : faune, flore
et du paysage (**préservation des haies et conseils pour augmenter les linéaires...**)

Ex : Modes de culture favorables à la préservation de la qualité de l'eau (**implantation de cultures intermédiaires, réduction des phytosanitaires...**),

Valeur : Dimension humaine et sociale

- L'humain est au cœur de l'activité

Ex : obtenir un prix rémunérateur pour l'éleveur

- Mettre en valeur le savoir-faire de l'élevage

Ex : Promouvoir les qualités professionnelles des éleveurs

- Favoriser la commercialisation dans des circuits de proximité



Un projet construit avec des partenaires

Volet technique

*Accompagnement de la Chambre d'agriculture pour le volet technique de la production bovine

- Pour rechercher une valorisation maximum de l'herbe en phase avec les systèmes de production en Région Lorraine
- Pour soutenir l'autonomie fourragère des exploitations

Volet commercialisation

*INTERBEV pour la connaissance des acteurs de la filière, un appui technique sur la réglementation

*Coopératives, associations d'éleveurs, abattoirs, bouchers pour la recherche de débouchés

Critères d'éligibilité de la Marque

- Races à viande uniquement : Limousine, Charolais, Blonde d'Aquitaine, Salers, Aubrac
- Animaux élevés dans le Parc (2/3 de leur vie sur l'exploitation)
- Animaux de type :
 - *Génisses bouchères > 30 mois
 - *Vaches de réforme < 10 ans
 - *Bœufs > 30 mois
- Animaux croisés admis si 2 parents en type racial viande
- Abattage et transformation dans le Grand Est
- Conformation carcasse : Classement R ou U
- O+ possible pour races Aubrac et Salers

Critères d'éligibilité de la Marque

- Exploitations ayant le siège social et 85 % de la Surface agricole dans le Parc
- 75 % minimum d'herbe dans la ration
- Pas de maïs ensilage sur toute la vie de l'animal
- Ensilage d'herbe et enrubannage autorisés sans conservateur
- Totalité ration de base produite sur l'exploitation (sauf dérogation pour incident climatique dans la limite de 30% du besoin annuel)
- Aliments complémentaires sans OGM

Un accompagnement par un diagnostic environnemental

Objectif du diagnostic : faire un état des lieux de la biodiversité des parcelles agricoles

- Quantifier les surfaces agricoles et les éléments semi-naturels de l'exploitation à partir d'éléments cartographiques (base de données naturaliste du PnrL)
- Analyse qualitative des éléments semi-naturels à partir de visite de terrain
- Recherche d'indicateurs agricoles (taille des parcelles, diversité des cultures...) appréciés sur le plan écologique

Résultats :

- Identification des enjeux Biodiversité des exploitations par rapport aux zones géographiques où elles se situent (Natura 2000, TVB...)
- Analyse des indicateurs agricoles pour évaluer les impacts potentiels sur la biodiversité et la qualité de l'eau
- Identification des points forts et points faibles des exploitations vis-à-vis de la biodiversité, des paysages et de la qualité de l'eau
- Apporter des recommandations pour maintenir ou améliorer les qualités écologiques des exploitations

Un accompagnement par un diagnostic environnemental

- **Soutenir les actions favorables à la qualité de l'eau**

Les agriculteurs doivent rejoindre des réseaux d'information et de formation sur la gestion de la fertilisation et des phytosanitaires et réduire la quantité de phyto

- **Une démarche de progrès** pour inciter les agriculteurs à faire des améliorations sur le plan environnemental

Perspectives

- Développement du projet de valorisation de la viande en deux temps
 - * A l'échelle d'un secteur du Parc : le bassin versant du Rupt de Mad pour être en phase avec une dynamique de territoire « Mad'in l'eau reine » mise en oeuvre par des collectivités locales pour permettre une valorisation des produits sur l'agglomération messine : 26 éleveurs concernés
 - * A l'échelle de l'ensemble du territoire du Parc
Poursuivre la démarche auprès des autres éleveurs : 125 éleveurs concernés

Réalisation d'une étude de marché et de marketing stratégique pour connaître
les potentialités de la viande « Valeurs Parc »
En 2020

Objectifs de l'étude

Introduction

Contexte

Objectifs de l'étude

Méthodologie

Fonctionnement de ce document

- **Quel est le marché potentiel des produits ovins et bovins bénéficiant de la marque « Valeurs Parc naturel régional de Lorraine » ?**
- **À quel tarif les citoyens et les distributeurs sont prêts à les acheter ?**
- **Quels sont les axes de différenciation sur lesquels communiquer afin d'avoir un positionnement attractif et distinctif ?**
- **Quelles sont les cibles à prioriser afin de commercialiser la marque ?**
- **Avec quels canaux de communication, arguments à mettre en avant pour promouvoir la marque auprès des citoyens et des distributeurs ?**

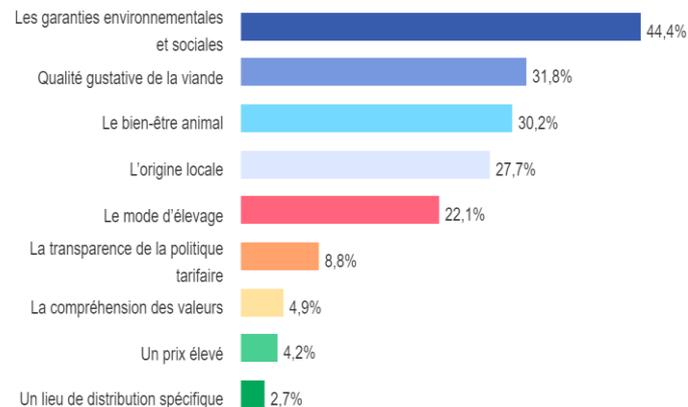


Une forte adhésion des consommateurs et des professionnels

Intention d'achat des consommateurs

 90,8%

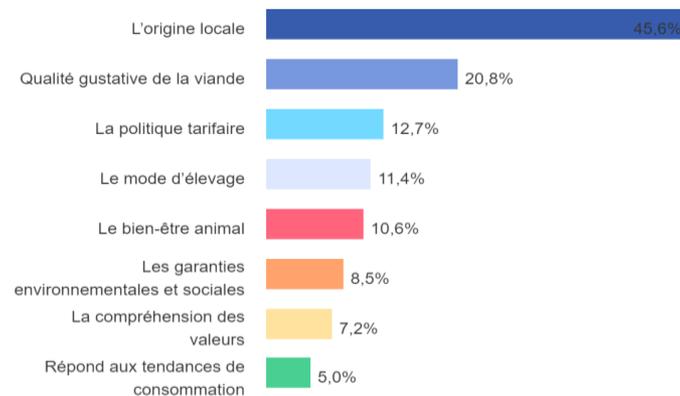
Motifs d'intention d'achat



Intention d'achat des professionnels

 59,6%

Motifs d'intention d'achat



Les bénéfices de la marque « Valeurs Parc » appréciés par les consommateurs

- Un produit local
- Les garanties environnementales : la préservation de la biodiversité
- Une juste rémunération de l'éleveur
- Le bien-être animal

Le consentement à payer

Citoyens

- Des consommateurs majoritairement prêts à payer davantage afin d'acheter une viande ovine ou bovine bénéficiant de la marque
- Un supplément à payer s'élevant le plus fréquemment à 2 euros /kilo



Conclusion

Citoyens

- Des citoyens ayant des comportements d'achat éco-responsables favorables au projet du Parc régional
- Des consommateurs attentifs à la présence de labels mais qu'ils souhaitent + informatifs
- La marque « Valeurs Parc » dispose d'une très faible notoriété mais elle promet des valeurs intéressantes et une information fiable (capital confiance des Parcs)

Une intention d'achat élevée (manger moins mais manger mieux »

Professionnels

- Une proximité géographique considérée comme importante
- Une part de produits locaux importante dans le référencement
- Des professionnels référençant peu de marques (car elles sont rares)
- La marque « Valeurs Parc » dispose d'une très faible notoriété
- Une intention d'achat correcte



Point d'étapes sur la commercialisation de la viande bovine



Actuellement, 4 exploitations du Parc naturel régional de Lorraine faisant de la vente directe



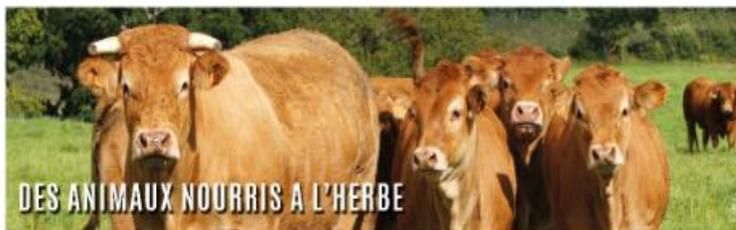
Un projet à l'étude pour commercialiser dans les magasins (artisans-bouchers ou GMS) de Lorraine



PARC NATUREL RÉGIONAL
DE LORRAINE



PARTAGEZ LE GOUT DES PRAIRIES



DES ANIMAUX NOURRIS À L'HERBE



**DES ÉLEVEURS ENGAGÉS POUR
LA NATURE ET LES PAYSAGES**

NOS VALEURS SONT VOS VALEURS

Merci pour votre attention

La communication de la Marque « Valeurs Parc naturel régional »

- Dans l'imaginaire des consommateurs, les Parcs évoquent l'authenticité, la nature



Objectif : faire un état des lieux de la biodiversité des parcelles agricoles

- Quantifier les surfaces agricoles et les éléments semi-naturels de l'exploitation à partir d'éléments cartographiques (base de données naturaliste du PnrL)
- Analyse qualitative des éléments semi-naturels à partir de visite de terrain
- Recherche d'indicateurs agricoles (taille des parcelles, diversité des cultures...) appréciés sur le plan écologique

Résultats :

- Identification des enjeux Biodiversité des exploitations par rapport aux zones géographiques où elles se situent (Natura 2000, TVB...)
- Analyse des indicateurs agricoles pour évaluer les impacts potentiels sur la biodiversité et la qualité de l'eau
- Identification des points forts et points faibles des exploitations vis-à-vis de la biodiversité, des paysages et de la qualité de l'eau
- Apporter des recommandations pour maintenir ou améliorer les qualités écologiques des exploitations